

1.

Débitrice: **Patty Finances SA**, Senaugin 17, 1162 **St-Prex**
2.

Déclaration de faillite: 12.04.2005
3.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 23.05.2005
4.

Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
5.

Remarques: But: prise et administration de participations à toutes entreprises, notamment acquisition, détention et cession de participations à d'autres sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières ou immobilières, en Suisse ou à l'étranger; financement de sociétés affiliées et gestion de fortune

Office des faillites de Morges-Aubonne
1110 Morges
(02829180)